

L'inclusion du handicap à l'école fait classe

À l'occasion du renouvellement de la convention pour la scolarisation d'enfants de l'Institut médico-éducatif (IME) Chantemerle à l'école du Clos-Coutard, la Ville de Saumur, l'Adapei 49 et les services de l'Éducation nationale se sont félicités hier de la volonté d'inclusion des élèves souffrant de handicap dans le milieu scolaire classique.

Au Clos Coutard, sept élèves de 6 à 11 ans de l'IME font partis des 250 enfants scolarisés depuis six ans.

Une classe pour les autistes

S'ils sont suivis par un professeur et deux personnels éducatifs dédiés au sein d'une classe particulière, ils partagent les projets culturels de l'établissement, notamment autour de la musique, avec les autres enfants. « C'est du sur-mesure en termes d'accompagnement : on est vigilant à ce que cette inclusion soit profitable au développement de l'élève. Il y a des passerelles et des allers-retours possibles entre l'IME et l'école », précise Christian Javelle, directeur de l'IME Chantemerle.



En 2015, l'école du Clos-Coutard accueillait pour la première fois à Saumur une classe avec des enfants de l'IME de Chantemerle. PHOTO : ARCHIVES CO

« Pour répondre au besoin d'accompagnement scolaire et thérapeutique d'élèves en situation de handicap, il faut un parcours particulier. Cette inclusion repose au quotidien sur des enseignants et éducateurs mais il faut un partenariat pérenne pour le développer. Ce qui se décante à Sau-

mur, ce serait bien de le développer davantage à l'échelon départemental », complète Marie Hélène Chautard, présidente de l'Adapei 49. Saumur compte aujourd'hui 48 élèves repartis dans quatre classes Ulis (trois dans le public, une dans le privé) et devrait ouvrir à la rentrée 2022

une classe dédiée pour sept enfants souffrant d'autisme, certainement à l'école des Récollets (la 5^e en Maine-et-Loire). Une deuxième classe externalisée avec cinq élèves de l'IME vient d'ouvrir au sein de l'école privée Saint-André à Saumur.

Du plus jeune aux plus vieux

« La Ville est volontariste sur les problématiques liées au handicap dans sa globalité », assure Astrid Lelièvre, première adjointe de Saumur en citant l'accueil d'enfants souffrant de handicap en crèche, au centre de loisirs mais aussi de personnes âgées dans la future maison de retraite de la Sagesse avec des logements réservés pour les travailleurs de l'Esat. Un accord de principe a aussi été trouvé pour que les élèves soient accompagnés par les mêmes personnes dans la tranche périscolaire, notamment sur la pause méridienne. Cette prise en charge a évidemment un coût pour la collectivité mais « changer le regard de la société sur ces enfants qui sont dits différents » n'a pas de prix pour Astrid Lelièvre.

Julien COUTENCEAU